



# Conférence des États Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption

Distr. générale  
24 août 2011  
Français  
Original: anglais

## Quatrième session

Marrakech (Maroc), 24-28 octobre 2011

Point 2 de l'ordre du jour provisoire\*\*

**Examen de l'application de la Convention des Nations Unies  
contre la corruption: incrimination, détection et répression,  
coopération internationale**

## **Ressources nécessaires au fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption\*\*\***

Note du Secrétariat

### **I. Introduction**

1. Dans sa résolution 3/1 intitulée "Mécanisme d'examen", la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption a souligné que le Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption nécessiterait un budget qui lui garantisse un fonctionnement efficace, continu et impartial. Conformément à cette résolution, l'Assemblée générale a, dans sa résolution 64/237, prié le Secrétaire général de veiller à ce que le Mécanisme d'examen bénéficie de ressources suffisantes.

2. Par le présent document, le Secrétariat communique à la Conférence des États parties des informations budgétaires sur les ressources mises à disposition pour l'exercice biennal 2010-2011, à la fois dans le budget ordinaire et au moyen de contributions volontaires, sur les dépenses effectivement engagées et celles qui devraient l'être d'après l'expérience de la première année de fonctionnement du Mécanisme, et sur les ressources nécessaires pour l'exercice biennal 2012-2013.

\* Nouveau tirage pour raisons techniques.

\*\* CAC/COSP/2011/1.

\*\*\* Le présent document a été soumis tardivement du fait de la réception tardive des informations.



## **II. Ressources du budget ordinaire et ressources extrabudgétaires nécessaires pour l'exercice biennal 2010-2011, sur la base des prévisions initiales**

### **A. Ressources du budget ordinaire approuvées par l'Assemblée générale**

3. Au paragraphe 17 de sa résolution 64/237, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de continuer à doter l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) des ressources nécessaires pour qu'il puisse œuvrer utilement à l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption et s'acquitter de ses fonctions de secrétariat de la Conférence des États parties à la Convention. Elle a également prié le Secrétaire général de veiller à ce que le nouveau mécanisme d'examen de l'application de la Convention bénéficie de ressources suffisantes, conformément à la résolution 3/1 de la Conférence.

4. Les ressources nécessaires au fonctionnement du secrétariat et du Mécanisme d'examen à inscrire au budget ordinaire ont été arrêtées dans le rapport de la Deuxième Commission sur l'action préventive et la lutte contre la corruption et le transfert d'avoirs d'origine illicite et la restitution de ces avoirs, notamment aux pays d'origine, conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption (A/64/422/Add.2) ainsi que dans le rapport pertinent de la Cinquième Commission (A/64/599), comme suit:

a) Un poste D-1, un poste P-5, deux postes P-4, un poste P-3, trois postes P-2 et un poste d'agent des services généraux; contributions du personnel et frais généraux de fonctionnement connexes (frais de maintenance informatique et de communication).

b) Services d'interprétation en six langues et services de conférence pour une réunion annuelle du Groupe d'examen de l'application d'une durée de 10 jours et traduction en six langues de 100 pages de documentation chaque année.

5. L'Assemblée générale a approuvé ces besoins dans sa résolution 64/237, et les montants correspondants ont été prévus dans le budget-programme de l'exercice 2010-2011.

6. Des ressources additionnelles ont donc été mises à disposition au titre du chapitre 16 (Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale), du chapitre 28F (Administration, Vienne) et du chapitre 36 (Contributions du personnel), ces dernières ressources étant compensées par l'inscription d'un montant égal au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel) du projet de budget pour l'exercice biennal 2010-2011.

7. Les nouveaux postes créés pour l'exercice biennal 2010-2011 correspondent à des fonctions de secrétariat de base devant permettre d'assurer les services fonctionnels et techniques du Groupe d'examen de l'application, et leurs titulaires sont en particulier responsables de l'organisation des examens de pays (26 États parties examinés la première année) et des services d'appui y relatifs, depuis la sélection des pays soumis à l'examen et des pairs examinateurs, l'analyse des rapports d'auto-évaluation et des informations complémentaires reçues et la

facilitation du dialogue actif entre les pays, jusqu'à l'établissement des résumés analytiques et des rapports régionaux et thématiques.

8. En ce qui concerne le Groupe d'examen de l'application, les montants nécessaires à la tenue de 40 séances, soit 20 séances par an, ainsi qu'à l'élaboration des rapports et de la documentation y relatifs, ont été prévus au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011.

Tableau 1

**Ressources du budget ordinaire de l'exercice biennal 2010-2011 approuvées par l'Assemblée générale**

	<i>Montant (Dollars É.-U.)</i>	<i>Chapitre du budget</i>
<b>Postes et frais généraux de fonctionnement connexes</b>		
Postes <sup>a</sup> (1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 3 P-2 and 1 GS (autres classes))	1 409 600	16
Contributions du personnel	229 300	16
Maintenance informatique (1 300 \$ par fonctionnaire par an)	23 400	16
Frais de communication (1 500 \$ par fonctionnaire par an)	27 000	28F
<b>Total partiel</b>	<b>1 689 300</b>	
<b>Groupe d'examen de l'application</b>		
Interprétation (10 jours de réunion par an en 6 langues) et services de conférence	393 600	2
Traduction de la documentation: 100 pages par an, en 6 langues	395 400	2
<b>Total partiel</b>	<b>789 000</b>	
Recettes provenant des contributions du personnel	-229 300	
<b>Total</b>	<b>2 249 000</b>	

<sup>a</sup> Dans ce tableau, les coûts sont calculés sur la base de postes nouveaux, ceci pour tenir compte des délais initiaux de recrutement.

**B. Ressources extrabudgétaires nécessaires pour l'exercice biennal 2010-2011, sur la base des prévisions initiales**

9. Les dépenses supplémentaires du Mécanisme d'examen financées au moyen de ressources extrabudgétaires pendant l'exercice biennal 2010-2011 comprennent les frais de communication et de traduction depuis et vers la langue ou les langues de travail du Mécanisme retenues pour les différents examens, les frais de voyage et l'indemnité journalière de subsistance des représentants des pays les moins avancés qui peuvent ainsi assister aux sessions annuelles du Groupe d'examen de l'application, les dépenses de formation et les frais généraux de fonctionnement, ainsi que les frais liés aux visites de pays et aux réunions conjointes à Vienne, et le coût de la traduction et de l'interprétation dans des langues autres que les six langues de travail du Mécanisme, si un État partie examiné en fait la demande.

10. En ce qui concerne ces dépenses, comme la Conférence l'en avait prié, le Secrétaire général a, dans sa note sur les ressources nécessaires au fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption pour les exercices 2010-2011 et 2012-2013 (CAC/COSP/IRG/2010/5), proposé au Groupe d'examen de l'application, pour examen et décision à sa

première réunion (Vienne, 28 juin-2 juillet 2010), d'autres moyens de financer le fonctionnement du Mécanisme.

11. Le montant total des dépenses supplémentaires à financer sur des ressources extrabudgétaires pendant l'exercice biennal 2010-2011 a ainsi été initialement estimé, comme il ressort du tableau 2, à 3 260 000 dollars, soit 1 630 000 dollars par an.

Tableau 2

**Ressources extrabudgétaires nécessaires pour l'exercice biennal 2010-2011, sur la base des prévisions initiales**

	<i>Montant, 2010-2011</i>	<i>Par an</i>
	<i>(Dollars É.-U.)</i>	
Frais de voyage des participants aux visites de pays et aux réunions conjointes	678 000	339 000
Traduction de la liste de contrôle pour l'auto-évaluation et des documents annexes pertinents	1 787 400	893 700
Participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application	459 000	229 500
Formation des experts gouvernementaux	267 800	133 900
Dépenses générales de fonctionnement pour les conférences téléphoniques et les visioconférences	67 800	33 900
<b>Total (dont 13 % de dépenses d'appui au programme)</b>	<b>3 260 000</b>	<b>1 630 000</b>

12. À ce jour, pour 2010-2011, des contributions volontaires d'un montant total de 3 988 046 dollars ont été versées par l'Allemagne, l'Australie, le Brésil, le Canada, la France, le Mexique, la Norvège, le Qatar, la Suède, la Suisse, les États-Unis d'Amérique, les Pays-Bas, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, ainsi que par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Des contributions en nature ont aussi été reçues de la Fédération de Russie et du Portugal. Les contributions volontaires reçues jusqu'à présent couvrent ainsi toutes les dépenses supplémentaires du Mécanisme pour l'exercice 2010-2011, d'après les prévisions initiales.

13. Cependant, comme indiqué ci-dessous, les prévisions pour les années à venir doivent être revues à la lumière des dépenses encourues pendant la première année de fonctionnement du Mécanisme.

### **III. Dépenses effectivement engagées pendant la première année de fonctionnement du Mécanisme**

14. Au moment de la rédaction du présent document, tous les examens de pays de la première année n'ont pas été finalisés et les montants indiqués au titre des différents postes budgétaires se fondent par conséquent sur des prévisions établies sur la base du coût moyen des examens achevés. Les chiffres ont été arrondis au millier le plus proche.

### **Traduction de la documentation pour les sessions du Groupe d'examen de l'application (ressources du budget ordinaire)**

15. À ce jour, il a été traduit au cours de l'exercice biennal 2010-2011 plus de 248 pages de documentation officielle pour la première session (28 juin-2 juillet 2010), la reprise de la première session (29 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2010), la deuxième session (30 mai-3 juin 2011) et la reprise de la deuxième session (7-9 septembre 2011) du Groupe d'examen de l'application. D'autres documents portant sur le Mécanisme d'examen seront aussi présentés à la Conférence des États parties à Marrakech, en octobre 2011. Le nombre total de pages de documentation officielle traduites dépassera par conséquent les 200 pages par exercice biennal prévues. Cette augmentation du nombre de pages est partiellement compensée par la diminution des coûts standard de traduction.

16. En outre, puisque lors de ses deux premières sessions (décembre 2010 et août 2011), le Groupe de travail sur la prévention de la corruption récemment constitué a essentiellement décidé de ses priorités et établi son programme de travail, ses besoins en matière de documentation ont été réduits pour l'exercice 2010-2011. Afin d'utiliser pleinement et efficacement les crédits ouverts au budget ordinaire, des ressources ont été réaffectées de manière à couvrir les dépenses plus élevées que prévu du Groupe d'examen de l'application. Une telle réaffectation ne sera pas possible lors du prochain exercice biennal, au cours duquel le Groupe de travail sur la prévention de la corruption commencera à mettre son programme de travail pleinement à exécution.

17. Enfin, en raison de retards dans les examens de pays ainsi que dans la finalisation des rapports d'examen de pays et des résumés analytiques correspondants, plusieurs documents officiels ont été présentés au Groupe d'examen de l'application sous forme de documents de séance, sans traduction. Cependant, compte tenu des enseignements tirés de la première année de fonctionnement du Mécanisme, les rapports d'examen de pays devront être soumis suivant un calendrier plus serré pendant la deuxième année et tous les documents officiels seront par conséquent présentés au Groupe dans les six langues officielles de l'ONU.

### **Participation aux réunions du Groupe d'examen de l'application des États parties à la Convention qui comptent parmi les pays les moins avancés (ressources extrabudgétaires)**

18. Les frais de voyage et l'indemnité journalière de subsistance des représentants des États parties à la Convention qui comptent parmi les pays les moins avancés<sup>1</sup> ont été pris en charge afin de permettre à ces représentants de participer à la première session du Groupe d'examen de l'application, tenue à Vienne du 28 juin au 2 juillet 2010 (24 représentants), et à la reprise de cette session, à Vienne également, du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2010 (26 représentants); ils se sont montés à environ 193 000 dollars. Aucune autre dépense n'est prévue à ce titre.

<sup>1</sup> Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Éthiopie, Guinée-Bissau, Haïti, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maldives (pays qui ne compte plus parmi les moins avancés depuis 2011), Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Togo, Yémen et Zambie.

Tableau 3  
**Coût de la participation des pays les moins avancés aux travaux du Groupe d'examen de l'application**  
 (Dollars des États-Unis)

<i>Prévisions pour 2010-2011, par an</i>	<i>Dépenses effectives, juillet 2011 (première année)</i>
229 500	193 000

**Formation des experts gouvernementaux (ressources extrabudgétaires)**

19. Conformément aux termes de référence du Mécanisme d'examen et aux lignes directrices à l'usage des experts gouvernementaux et du secrétariat, l'UNODC a organisé des ateliers de formation pour familiariser les points de contact des États parties examinés et les experts gouvernementaux des États parties examinateurs avec les dispositions de fond de la Convention et la méthodologie du processus d'examen. Sept ateliers tenus à Dakar, Panama, Rabat, Moscou, Vienne, Jakarta et Pretoria ont été organisés compte tenu de la répartition géographique et linguistique des États. En outre, pendant la semaine où s'est déroulée la reprise de la session du Groupe d'examen de l'application, un atelier a été tenu spécialement à l'intention des États parties qui n'avaient pu assister à aucun des autres ateliers, ce qui a permis de s'assurer que tous les États parties examinés et examinateurs avaient eu la possibilité de suivre une formation. Bien qu'il ait été tenu compte de la répartition géographique et linguistique des États au moment de l'organisation, quatre des ateliers ont occasionné des frais d'interprétation.

20. Les prévisions de dépenses initiales pour la formation des experts avaient été établies sur la base de 30 experts de pays en développement formés chaque année. Toutefois, comme suite aux demandes des États parties, la participation d'un expert par pays examiné et de deux experts par pays examinateur a été financée au moyen de contributions volontaires; le nombre total d'experts concernés est ainsi passé à 227, et les dépenses effectives ont atteint quelque 278 000 dollars. Aucune autre dépense n'est prévue à ce titre.

21. Dans le prolongement des ateliers de formation organisés conformément aux termes de référence, plusieurs États parties examinés ont demandé au secrétariat une assistance supplémentaire pour remplir la liste de contrôle, comme prévu au paragraphe 15 des lignes directrices. Le Groupe d'examen de l'application pourrait, vu le mandat qui lui a été confié en matière d'assistance technique à l'application de la Convention, examiner la possibilité pour les États parties examinés de bénéficier d'une formation nationale sur la liste de contrôle pour l'auto-évaluation.

Tableau 4  
**Coût de la formation des experts gouvernementaux**  
 (Dollars des États Unis)

<i>Prévisions pour 2010-2011, par an</i>	<i>Dépenses effectives, juillet 2011 (première année)</i>
133 900	278 000

### **Coût des conférences téléphoniques et des visioconférences (ressources extrabudgétaires)**

22. En ce qui concerne les conférences téléphoniques et les visioconférences, les dépenses effectives ont été réduites en raison de la préférence accordée aux conférences téléphoniques sur les visioconférences et du fait que des conférences initiales en face-à-face et des réunions conjointes ont été organisées en marge des ateliers de formation, de la reprise de la session du Groupe d'examen de l'application et des réunions du Groupe de travail sur le recouvrement d'avoirs et du Groupe de travail sur la prévention de la corruption, lorsque les points de contact et les experts gouvernementaux y assistaient. En outre, des frais de communication étaient inclus dans les montants prévus au titre de chaque poste de dépense du budget ordinaire de l'exercice 2010-2011 (chapitre 28F du budget-programme). Ainsi, aucune dépense spécifique n'a été occasionnée à ce titre.

Tableau 5

### **Coût des conférences téléphoniques et des visioconférences (Dollars des États Unis)**

<i>Prévisions pour 2010-2011, par an</i>	<i>Dépenses effectives, juillet 2011 (première année)</i>
33 900	0

### **Traduction de la documentation (ressources extrabudgétaires)**

23. Selon le paragraphe 51 des termes de référence, “[l]e processus d'examen de pays peut se dérouler dans l'une quelconque des langues de travail du Mécanisme. Le secrétariat est chargé d'assurer les services de traduction et d'interprétation nécessaires dans n'importe laquelle de ces langues de manière à assurer le bon fonctionnement du Mécanisme”. Il était attendu que les examens de pays nécessitent la traduction de certains documents (notamment les réponses à la liste de contrôle pour l'auto-évaluation et les documents annexes pertinents) d'une langue officielle vers une autre. On a tout d'abord estimé à une moyenne de 4 000 pages par exercice biennal (soit 2 000 pages par an) le nombre de pages concernées.

24. Sur les 26 examens de pays effectués la première année du cycle d'examen, 10 ont été menés dans une langue, 14 dans deux langues et 2 dans trois langues. Si la traduction de l'intégralité des réponses à la liste de contrôle pour l'auto-évaluation a été assurée, les États parties examinés ont en revanche été priés de sélectionner les documents annexes les plus pertinents pour qu'ils soient eux aussi traduits.

25. Conformément au paragraphe 52 des termes de référence, le secrétariat a également fourni, la première année, des traductions depuis et vers deux langues autres que les langues de travail du Mécanisme.

26. Dans plusieurs cas, l'intégralité des réponses à la liste de contrôle pour l'auto-évaluation ainsi que de nombreux documents annexes ont dû être traduits depuis une langue de travail vers deux autres langues de travail, ce qui a entraîné un dépassement des prévisions initiales (pour aboutir à un total de 5 200 pages pour la première année (données de juillet 2011) contre 2 000 pages par an prévues initialement).

27. Les services de traduction nécessaires ont dû être assurés tout au long du processus d'examen. Outre la traduction des réponses à la liste de contrôle, des documents annexes et du rapport final d'examen de pays, des services de traduction et d'interprétation ont été assurés pour les observations soumises par les États parties examinateurs pendant l'examen préalable, ainsi que pour le dialogue qui a suivi avec l'État partie examiné. Lorsque la demande en avait été faite, les projets de rapport et de résumé analytique ont également été traduits dans les langues de travail de l'examen de pays avant d'être approuvés et finalisés.

28. Le nombre de pages et les différentes combinaisons linguistiques ayant excédé les prévisions, les ressources humaines et financières se sont avérées insuffisantes. La capacité du Service de la gestion des conférences de l'Office des Nations Unies à Vienne en matière de traduction n'aurait pas permis de garantir la livraison des documents traduits dans le mois suivant la réception de la liste de contrôle. En outre, le montant des contributions volontaires ne suffisait pas à couvrir les dépenses supplémentaires de traduction sur la base des coûts standard officiels de l'ONU.

29. Afin d'accélérer le processus de traduction et de diminuer les coûts globaux, il a donc été décidé d'externaliser la traduction des réponses à la liste de contrôle pour l'auto-évaluation et des documents annexes pertinents par l'intermédiaire du réseau de bureaux extérieurs de l'UNODC.

30. Au jour de la rédaction du présent document, les dépenses de traduction s'élevaient environ à 242 000 dollars. Sur la base des examens de pays presque terminés, on a estimé qu'environ 1 000 pages devaient encore être traduites; cela concerne en particulier les documents supplémentaires communiqués pendant les visites de pays, ainsi que le dialogue entre le pays examiné et les pays examinateurs lors de la finalisation du rapport d'examen de pays et du résumé analytique.

Tableau 6

**Coût de la traduction de la documentation**  
(Dollars des États Unis)

<i>Prévisions pour 2010-2011, par an</i>	<i>Dépenses effectives, juillet 2011 (première année)</i>	<i>Dépenses totales prévues pour la première année</i>
893 700 <sup>a</sup>	242 000	302 000

<sup>a</sup> Prévisions initiales calculées sur la base du coût officiel de la traduction à l'ONU.

**Visites de pays et autres moyens de dialogue actif (ressources extrabudgétaires)**

31. En ce qui concerne les visites de pays et les réunions conjointes à Vienne, les prévisions de dépenses initiales soumises au Groupe d'examen de l'application étaient fondées sur l'hypothèse que des visites de pays ou des réunions conjointes seraient demandées dans la moitié des cas environ. Ces prévisions étaient par conséquent calculées sur la base de 40 visites par exercice biennal (20 par an).

32. Or, cette hypothèse ne s'est pas vérifiée la première année du premier cycle, puisque la plupart des pays ont demandé soit une visite de pays, soit une réunion conjointe à Vienne. En effet, au moment de l'établissement du présent document, 20 États parties soumis à l'examen ont demandé une visite de pays et 1 État partie a demandé une réunion conjointe à l'Office des Nations Unies à Vienne,



conformément au paragraphe 29 des termes de référence et au paragraphe 24 des lignes directrices. Dans cinq cas, l'État partie examiné n'avait pas décidé d'autres moyens de dialogue.

33. Les prévisions initiales étaient également fondées sur l'hypothèse que chaque visite de pays ou réunion conjointe durerait trois jours. Dans les faits, les visites de pays ont duré trois à quatre jours en moyenne. Les réunions-bilan avec les experts des États parties examinateurs et le secrétariat, et avec les points de contact, le cas échéant, ont été très utiles pour préparer les réunions ainsi que pour recueillir des informations après les réunions en vue d'établir le projet de rapport d'examen de pays. Dans plusieurs cas, des dépenses supplémentaires ont été engagées pour de telles réunions-bilan avant et après les réunions, ainsi que pour les voyages.

34. Les prévisions initiales ont été établies dans l'idée qu'il faudrait couvrir les frais de voyage de cinq participants (experts gouvernementaux de pays en développement et fonctionnaires du secrétariat). Pour les visites de pays, c'est la participation d'un maximum de deux experts gouvernementaux par État examinateur qui a été financée, sur demande et dans la limite des ressources disponibles. Ces dépenses ont été et sont toujours couvertes pour les experts des pays en développement et des pays les moins avancés, ainsi que pour certains participants venant de pays d'Europe orientale, selon le cas. Alors que les États parties examinateurs étaient généralement représentés par un ou deux experts gouvernementaux pendant les visites de pays, certains pays ont eux-mêmes financé la participation d'experts supplémentaires.

35. En outre, eu égard à la vaste portée des chapitres examinés et au haut degré de détail de l'analyse qui est rapidement devenu la norme lors des examens, il a été décidé que deux fonctionnaires du secrétariat participeraient à chaque visite de pays afin d'apporter en temps voulu aux États parties le soutien fonctionnel dont ils avaient besoin et de s'occuper des questions administratives et logistiques. Chaque visite de pays a donc compté jusqu'à six participants (deux experts gouvernementaux de chaque État partie examinateur et deux fonctionnaires du secrétariat).

36. Au moment de la rédaction du présent document, les dépenses engagées pour les visites de pays qui avaient déjà eu lieu et pour une réunion conjointe à Vienne s'élevaient à environ 421 000 dollars. Sept visites de pays devaient encore avoir lieu.

Tableau 7

**Coût des visites de pays et autres moyens de dialogue actif**  
(Dollars des États Unis)

<i>Prévisions pour 2010-2011, par an</i>	<i>Dépenses effectives, juillet 2011 (première année)</i>	<i>Dépenses totales prévues pour la première année</i>
339 000	421 000	535 000

**Dépenses de personnel supplémentaires (ressources extrabudgétaires)**

37. Alors que les procédures de recrutement destinées à pourvoir les postes inscrits au budget ordinaire avaient été menées à bien ou que ces postes avaient été pourvus par du personnel temporaire lorsque les procédures de recrutement se

prolongeait, il a encore fallu recruter deux consultants, chargés de contribuer au bon fonctionnement du Mécanisme d'examen.

38. Un consultant a participé à la planification et à la programmation des activités du Mécanisme ainsi qu'à l'organisation des stages régionaux de formation des experts gouvernementaux. Il a aussi élaboré des systèmes spéciaux de planification, de mise en œuvre et de suivi visant à améliorer le fonctionnement du Mécanisme sur la base des enseignements tirés de la première année. Un second consultant a été chargé de fournir des conseils informatiques pour la mise à niveau, l'adaptation et la gestion de la liste de contrôle pour l'auto-évaluation; de répondre aux demandes ponctuelles des utilisateurs de la liste de contrôle ayant trait à des questions informatiques et d'aider à fusionner l'ancienne et la nouvelle versions de la liste; de participer aux sessions de formation sur le Mécanisme et de dispenser des modules de formation sur la liste de contrôle pour l'auto-évaluation; et, à l'aide des nouvelles fonctionnalités de la liste, d'analyser les réponses et les besoins en assistance technique qui ressortaient de cette dernière (graphiques et autres).

Tableau 8

**Ensemble des ressources nécessaires pour la première année de fonctionnement du Mécanisme d'examen, exercice 2010-2011**

<i>Objet de dépense</i>	<i>Prévisions initiales pour la première année (exercice 2010-2011)</i>	<i>Prévision révisée pour la première année (exercice 2010-2011)</i>
	<i>(Dollars É.-U.)</i>	
<b>Postes et frais généraux de fonctionnement connexes <sup>a</sup></b>		
1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 3 P-2 et 1 agent des services généraux (autres classes)	704 800	712 200
Contributions du personnel	114 650	120 100
Maintenance informatique (1 300 dollars par fonctionnaire par an)	11 700	11 700
Frais de communication (1 500 dollars par fonctionnaire par an)	13 500	13 500
<b>Total partiel</b>	<b>844 650</b>	<b>857 500</b>
<b>Groupe d'examen de l'application</b>		
Interprétation (10 jours de réunion par an, en 6 langues) et service des conférences	196 800	232 800
Traduction de la documentation: 100 pages par an, en 6 langues 248 pages en 2010 et 2011	197 700	472 900
<b>Total partiel</b>	<b>394 500</b>	<b>705 700</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	-114 650	-120 100
<b>Total, budget ordinaire</b>	<b>1 124 500</b>	<b>1 443 100</b>
Frais de voyage des participants aux visites de pays et aux réunions conjointes	339 000	535 000
Traduction de la documentation	893 700	302 000
Participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application	229 500	193 000
Formation des experts gouvernementaux	133 900	278 000

<i>Objet de dépense</i>	<i>Prévisions initiales pour la première année (exercice 2010-2011)</i>	<i>Prévision révisées pour la première année (exercice 2010-2011)</i>
	<i>(Dollars É.-U.)</i>	
Frais généraux de fonctionnement pour les conférences téléphoniques et les visioconférences	33 900	–
Consultants	–	90 600
<b>Total, ressources extrabudgétaires</b>	<b>1 630 000</b>	<b>1 398 600</b>
<b>Total général</b>	<b>2 754 500</b>	<b>2 841 700</b>

<sup>a</sup> Aux fins de l'établissement de ce tableau, le montant total prévu au budget de l'exercice 2010-2011 pour les postes a été divisé par deux, bien qu'en raison des délais de recrutement, les dépenses de la première année aient été bien inférieures à ce que seront celles des années suivantes.

#### **IV. Ressources nécessaires pour les deuxième et troisième années de fonctionnement du Mécanisme d'examen (exercice biennal 2012-2013), d'après l'expérience de la première année**

##### **A. Budget ordinaire: projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013**

39. Le tableau 9 présente les dépenses qui ont été prévues dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013. Les montants indiqués tiennent compte de l'effet-report des postes approuvés en décembre 2009, et ils ont été calculés sur la base des coûts standard approuvés aux fins de l'établissement du projet de budget pour l'exercice biennal 2012-2013.

40. Pendant l'exercice 2012-2013, le personnel continuera de contribuer à la formation des experts des pays examinés et des pays examinateurs; assurera des services d'appui pour 80 examens de pays au total (analyse de l'auto-évaluation et des informations complémentaires, participation aux visites de pays, analyse des rapports d'examen de pays et établissement des résumés analytiques); rédigera 12 rapports thématiques et additifs régionaux; actualisera annuellement la liste des experts participant au processus d'examen (15 experts maximum pour chacun des États parties, actuellement au nombre de 154); et tiendra à jour la base de données recensant les autorités compétentes, les points focaux pour le recouvrement d'avoirs et les autorités centrales.

41. Concernant le Groupe d'examen de l'application (1 session annuelle de 10 jours), les montants prévus au projet de budget pour l'exercice biennal sont 465 600 dollars devant permettre au Groupe de tenir une session par an et 395 100 dollars destinés à financer la traduction dans les six langues officielles de 100 pages de documentation par an pour ces sessions.

Tableau 9  
**Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013**

	<i>Prévisions de dépenses, 2012-2013 (dollars É.-U.)</i>	<i>Chapitre du budget ordinaire</i>
<b>Postes et frais généraux de fonctionnement connexes</b>		
1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 3 P-2 et 1 poste d'agent des services généraux (autres classes) (postes existants)	2 536 000	16
Contributions du personnel	424 600	16
Maintenance informatique	26 300	16
Frais de communication	30 000	29F
<b>Total partiel</b>	<b>3 016 900</b>	
<b>Groupe d'examen de l'application</b>		
Interprétation (10 jours de réunion par an, en 6 langues) et services de conférence	465 600	2
Traduction de la documentation: 100 pages par an, en 6 langues	395 100	2
<b>Total partiel</b>	<b>860 700</b>	
Recettes provenant des contributions du personnel	-424 600	
<b>Montant total prévu dans le projet de budget ordinaire</b>	<b>3 453 000</b>	

## **B. Budget ordinaire: dépenses supplémentaires non prévues dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013**

42. À la lumière de l'expérience acquise pendant la première année de fonctionnement du Mécanisme d'examen et des enseignements qui en ont été tirés, il apparaît que les fonctions qui ont été remplies par des consultants devront être maintenues au cours de l'exercice biennal 2012-2013, pendant lequel plus de 80 États parties seront examinés tandis qu'il faudra s'attacher en parallèle à analyser les besoins identifiés grâce au Mécanisme.

43. Il est par conséquent recommandé que deux postes supplémentaires soient créés pour régulariser les fonctions essentielles qui ont été exécutées en 2010-2011 par des consultants en raison du manque de spécialistes compétents en interne.

44. La première année du cycle d'examen de l'application ayant été programmée pour être menée à bien avant la mi-2011 et la deuxième avant la mi-2012, le secrétariat devra analyser les besoins d'assistance technique recensés grâce au Mécanisme d'examen et concevoir, avec les partenaires et donateurs concernés, des stratégies en vue de la mise en œuvre coordonnée des activités, projets et programmes d'assistance technique, comme prévu en particulier dans la résolution 3/4 de la Conférence des États parties, relative à l'assistance technique.

45. Un poste supplémentaire de spécialiste de la prévention du crime et de la justice pénale (P-3) permettrait au secrétariat de s'acquitter de la mission que la Conférence des États parties lui a confiée, par sa résolution 3/4 en particulier, et qui consiste à analyser les besoins d'assistance technique identifiés grâce au Mécanisme d'examen; à participer à la définition des stratégies et au suivi de leur application (de concert avec les partenaires et donateurs concernés) en vue de la mise en œuvre

coordonnée des activités, projets et programmes d'assistance technique; à participer aux activités de programmation commune; à nouer des partenariats avec les prestataires d'assistance ainsi qu'avec les secteurs public et privé; et à continuer de développer la base de données sur les experts de la lutte anticorruption chargés d'apporter l'assistance technique.

46. Un nouveau poste d'agent des services généraux (autres classes) faciliterait la tâche au personnel chargé de l'analyse des besoins d'assistance technique et de la suite à y donner, du fait que de très diverses fonctions administratives et d'appui reviendraient à son titulaire: aider à vérifier la réception et l'exactitude des documents, des approbations, des signatures et autres; produire différents rapports statistiques et financiers standard et autres; actualiser et tenir à jour de longues listes de diffusion; suivre, élaborer et distribuer différents documents et rapports; prendre les dispositions voulues pour l'impression et la traduction; et rassembler, compiler et organiser des informations et de la documentation de référence provenant de différentes sources aux fins de rapports, de plans de travail, d'études, de points d'information, de réunions, de conférences et autres.

47. Si le montant de 395 100 dollars nécessaire pour faire traduire dans les six langues officielles 100 pages de documentation par an pour les sessions du Groupe d'examen de l'application a bien été prévu dans le projet de budget pour l'exercice 2012-2013, c'est en fait un montant total de 2 212 500 dollars (soit 1 817 400 dollars de plus que ce que prévoit actuellement le projet de budget) qui serait nécessaire, sur l'exercice, pour faire traduire dans les six langues officielles 560 pages de documentation par an pour les sessions (résumés analytiques des rapports d'examen de pays (40 x 10 pages), rapports thématiques (2 x 16 pages), rapports régionaux (5 x 16 pages) et autres documents d'information (3 x 16 pages)). Cette différence s'explique par une révision à la hausse des prévisions relatives au nombre de pages à traduire, à la lumière de l'expérience acquise au cours de la première année de fonctionnement du Mécanisme d'examen et des enseignements qui en ont été tirés. Elle entraînerait une augmentation des ressources nécessaires au Service de la gestion des conférences de l'Office des Nations Unies à Vienne.

Tableau 10

**Budget ordinaire: dépenses supplémentaires non prévues dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013**

	<i>Prévisions de dépenses, 2012-2013 (dollars É.-U.)</i>	<i>Chapitre du budget ordinaire</i>
<b>Postes et frais généraux de fonctionnement connexes</b>		
1 P-3 et 1 poste d'agent des services généraux (autres classes) <sup>a</sup>	265 900	16
Contributions du personnel	51 700	16
Maintenance informatique	7 800	16
Frais de communication	9 000	29F
<b>Total partiel</b>	<b>334 400</b>	
<b>Groupe d'examen de l'application</b>		
Traduction de la documentation: 460 pages par an, en 6 langues (en plus des 100 pages pour	1 817 400	2

	<i>Prévisions de dépenses, 2012-2013 (dollars É.-U.)</i>	<i>Chapitre du budget ordinaire</i>
lesquelles des fonds sont déjà prévus au projet de budget-programme pour 2012-2013)		
<b>Total partiel</b>	<b>1 817 400</b>	
Recettes provenant des contributions du personnel	-51 700	
<b>Montant total à prévoir dans le projet de budget ordinaire (ressources nouvellement demandées)</b>	<b>2 100 100</b>	

<sup>a</sup> Le coût des nouveaux postes est calculé sur une base de 50 % pour les postes d'administrateur et 65 % pour les postes d'agent des services généraux.

Tableau 11

**Récapitulatif des ressources à prévoir au budget ordinaire pour le fonctionnement du Mécanisme d'examen pour l'exercice 2012-2013 (deuxième et troisième années de fonctionnement)**  
(Dollars des États-Unis)

Budget ordinaire, ressources approuvées	3 453 000
Budget ordinaire, ressources nouvellement demandées	2 100 100
Montant total des ressources à prévoir au budget ordinaire	5 553 100

**C. Ressources extrabudgétaires: dépenses supplémentaires pour les deuxième et troisième années de fonctionnement du Mécanisme d'examen (exercice biennal 2012-2013)**

**Participation aux réunions du Groupe d'examen de l'application des États parties à la Convention qui comptent parmi les pays les moins avancés**

48. Pour la deuxième session du Groupe d'examen de l'application (30 mai-3 juin 2011), les frais de voyage et l'indemnité journalière de subsistance de 31 représentants d'États parties à la Convention qui comptent parmi les pays les moins avancés<sup>2</sup> ont été couverts; ils se sont montés à 148 000 dollars pour une partie de session. Ces derniers mois, deux nouveaux États comptant parmi les pays les moins avancés (Botswana et Vanuatu) sont devenus parties à la Convention, et d'autres pourraient la ratifier dans les années à venir. Ces dépenses sont donc appelées à augmenter.

49. Les ressources nécessaires au fonctionnement du Mécanisme d'examen pendant une année sont calculées sur la base de deux parties de session par an (une

<sup>2</sup> Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Djibouti, Éthiopie, Guinée-Bissau, Haïti, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Timor-Leste, Togo, Yémen et Zambie.

session ordinaire et une reprise de session) réunissant chacune 35 participants, comme il a été d'usage jusqu'à présent.

Tableau 12

### Coût de la participation des pays les moins avancés au Groupe d'examen de l'application

(Dollars des États-Unis)

<i>Prévisions pour 2010-2011, par an</i>	<i>Dépenses effectives, juillet 2011 (première année, deux parties de session)</i>	<i>Dépenses effectives, juillet 2011 (deuxième année, une partie de session à ce jour)</i>	<i>Ressources nécessaires pour les deuxième et troisième années (2012-2013), par an</i>	<i>Ressources nécessaires pour les deuxième et troisième années (2012-2013)</i>
229 500	193 000	148 000	350 000	700 000

### Formation des experts gouvernementaux

50. En l'état actuel des choses, des ressources supplémentaires seraient nécessaires pour satisfaire les nouvelles demandes de formation d'experts gouvernementaux reçues des États parties s'il était décidé de couvrir aussi les coûts de formation d'un expert par pays examiné et de deux experts par pays examinateur, puisque les prévisions de dépenses initiales, établies sur la base de 30 experts gouvernementaux par atelier (voir par. 19 à 21 ci-dessus), seraient dépassées.

51. Des ressources supplémentaires seraient également nécessaires pour fournir sur demande, au niveau national, une assistance aux États parties examinés qui en ont besoin pour réaliser leur auto-évaluation, comme prévu au paragraphe 15 des lignes directrices.

52. Les ressources nécessaires au fonctionnement du Mécanisme d'examen pendant une année sont calculées sur la base de 40 examens de pays, soit 53 % de plus que les 26 examens réalisés la première année.

Tableau 13

### Coût de la formation des experts gouvernementaux

(Dollars des États-Unis)

<i>Prévisions pour 2010-2011, par an</i>	<i>Dépenses effectives, juillet 2011 (première année)</i>	<i>Ressources nécessaires pour les deuxième et troisième années (2012-2013), par an</i>	<i>Ressources nécessaires pour les deuxième et troisième années (2012-2013)</i>
133 900	278 000	425 000	850 000

### Frais de conférence téléphonique et visioconférence

53. Aucune dépense n'est prévue à ce titre.

### Traduction de la documentation

54. Les ressources nécessaires au fonctionnement du Mécanisme d'examen pendant une année sont calculées sur la base de 40 examens de pays, soit 53 % de plus que les 26 examens réalisés la première année, et en partant du principe que l'on continuera d'externaliser la traduction des réponses à la liste de contrôle pour

l'auto-évaluation et des documents annexes pertinents par l'intermédiaire du réseau de bureaux extérieurs de l'UNODC.

Tableau 14

**Coût de la traduction de la documentation**  
(Dollars des États-Unis)

<i>Prévisions pour 2010-2011, par an</i>	<i>Dépenses totales prévues pour la première année</i>	<i>Ressources nécessaires pour les deuxième et troisième années (2012-2013), par an</i>	<i>Ressources nécessaires pour les deuxième et troisième années (2012-2013)</i>
893 700	302 000	465 000	930 000

**Visites de pays et autres moyens de dialogue actif**

55. Comme cela a été indiqué aux paragraphes 31 à 36 ci-dessus, des ressources supplémentaires seraient également nécessaires si la plupart des pays examinés pendant les deuxième et troisième années du premier cycle d'examen demandaient une visite de pays ou une réunion conjointe à Vienne.

56. Les ressources nécessaires au fonctionnement du Mécanisme d'examen pendant une année sont calculées sur la base de 40 examens de pays, soit 53 % de plus que les 26 examens réalisés la première année, et en partant du principe que, pour chaque visite de pays, les frais liés à la participation de deux fonctionnaires du secrétariat et de deux experts de chacun des États parties examinateurs comptant parmi les pays en développement ou les moins avancés seraient couverts. La prise en charge des frais liés à la participation d'experts de pays appartenant au Groupe des États d'Europe orientale serait étudiée au cas par cas.

Tableau 15

**Coût des visites de pays et autres moyens de dialogue actif**  
(Dollars des États-Unis)

<i>Prévisions pour 2010-2011, par an</i>	<i>Dépenses totales prévues pour la première année</i>	<i>Ressources nécessaires pour les deuxième et troisième années (2012-2013), par an</i>	<i>Ressources nécessaires pour les deuxième et troisième années (2012-2013)</i>
339 000	535 000	820 000	1 640 000

57. À ce jour, pour 2010, 2011 et 2012, des contributions volontaires d'un montant total de 4 916 846 dollars ont été versées par l'Allemagne, l'Australie, le Brésil, le Canada, les États-Unis, la France, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas, le Qatar, le Royaume-Uni et la Suède, ainsi que par le PNUD. Des contributions en nature ont aussi été reçues de la Fédération de Russie et du Portugal. Les contributions volontaires reçues jusqu'à présent couvrent les dépenses de la première année, ainsi que la plupart des dépenses supplémentaires des deuxième et troisième années, selon les prévisions révisées; il manquerait 600 000 dollars pour la troisième année.

58. Dans le tableau 16 figurent les dépenses à imputer sur les ressources extrabudgétaires pour les première (2010-2011), deuxième (2011-2012) et troisième (2012-2013) années de fonctionnement du Mécanisme.



Tableau 16  
**Récapitulatif des ressources extrabudgétaires nécessaires au fonctionnement du Mécanisme d'examen pour l'exercice 2012-2013 (deuxième et troisième années de fonctionnement), juillet 2011**  
 (Dollars des États-Unis)

	<i>Première année</i>	<i>Deuxième année</i>	<i>Troisième année</i>
Solde au début de l'année	-	601 046	529 446
Contributions extrabudgétaires reçues	1 999 646	1 988 400	928 800
Dépenses prévues	1 398 600	2 060 000	2 060 000
Solde à la fin de l'année	601 046	529 446	-601 754

59. Si l'UNODC obtenait des différents donateurs qu'ils acceptent de renouveler leurs annonces de contribution sur une ou plusieurs années, le solde négatif en fin de troisième année serait de 601 754 dollars. L'UNODC entend solliciter l'accord de chaque donateur individuellement en 2011 et 2012. S'il n'obtenait pas cet accord, des fonds supplémentaires devraient être mobilisés pour couvrir les dépenses prévues.

Tableau 17  
**Ensemble des ressources nécessaires au fonctionnement du Mécanisme d'examen pour l'exercice biennal 2012-2013 (deuxième et troisième années de fonctionnement) et source de financement prévue**

<i>Objet de dépense</i>	<i>Prévisions pour les deuxième et troisième années (2012-2013) (dollars É.-U.)</i>	<i>Source de financement</i>
<b>Postes et frais généraux de fonctionnement connexes</b>		
Postes existants (1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 3 P-2 et 1 agent des services généraux (autres classes)), contributions du personnel, maintenance informatique et frais de communication	3 016 900	Budget ordinaire, chapitres 16 et 29F; montant déjà prévu dans le projet de budget-programme pour 2012-2013
Nouveaux postes (1 P-3, 1 agent des services généraux (autres classes)), contributions du personnel, maintenance informatique et frais de communication <sup>a</sup>	334 400	Budget ordinaire, chapitres 16 et 29F
<b>Groupe d'examen de l'application</b>		
Interprétation (10 jours de réunion par an, en 6 langues), service des conférences et traduction de la documentation: 100 pages par an, en 6 langues	801 100	Budget ordinaire, chapitre 2; montant déjà prévu dans le projet de budget-programme pour 2012-2013
Traduction de la documentation supplémentaire: 460 pages par an, en 6 langues	1 817 400	Budget ordinaire, chapitre 2
Recettes provenant des contributions du personnel (postes existants)	-424 600	Montant déjà prévu dans le projet de budget-programme pour 2012-2013
Recettes provenant des contributions du personnel (nouveaux postes)	-51 700	

<i>Objet de dépense</i>	<i>Prévisions pour les deuxième et troisième années (2012-2013) (dollars É.-U.)</i>	<i>Source de financement</i>
<b>Total, budget ordinaire</b>	<b>5 553 100</b>	
Frais de voyage des participants aux visites de pays et aux réunions conjointes	1 640 000	Ressources extrabudgétaires
Traduction de la documentation	930 000	Ressources extrabudgétaires
Participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application	700 000	Ressources extrabudgétaires
Formation des experts gouvernementaux	850 000	Ressources extrabudgétaires
<b>Total, Ressources extrabudgétaires</b>	<b>4 120 000</b>	
<b>Total général</b>	<b>9 673 100</b>	

<sup>a</sup> Le coût des nouveaux postes est calculé sur une base de 50 % pour les postes d'administrateur et 65 % pour les postes d'agent des services généraux.

#### **D. Recommandations concernant le financement de l'ensemble des dépenses pour l'exercice biennal 2012-2013**

60. Compte tenu des difficultés rencontrées pour obtenir les ressources supplémentaires requises afin de rendre le Mécanisme d'examen opérationnel pendant l'exercice biennal 2010-2011, le Groupe d'examen de l'application a recommandé dans sa résolution 1/1 que les dépenses du Mécanisme et de son secrétariat pour l'exercice biennal 2012-2013 soient financées sur le budget ordinaire de l'ONU, conformément aux termes de référence annexés à la résolution 3/1 de la Conférence des États parties.

61. Le Groupe a par ailleurs prié le Secrétaire général de prévoir, dans son projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013, les crédits nécessaires au bon fonctionnement du Mécanisme d'examen, notamment au financement des postes et des frais généraux de fonctionnement, des frais de communication et de traduction depuis et vers la langue ou les langues de travail du Mécanisme retenues pour les différents examens, du fonctionnement du Groupe et de la participation des pays les moins avancés à ses réunions, conformément aux estimations figurant dans le document CAC/COSP/IRG/2010/5 – hors postes budgétaires relatifs aux visites de pays et à la formation – dont le Groupe était saisi à sa première session.

62. Les ressources dont on prévoit qu'elles seront nécessaires en 2012-2013, pour les raisons décrites à la section C ci-dessus, seront présentées lorsque la Conférence des États parties à la Convention aura approuvé, à sa quatrième session, en octobre 2011, la recommandation du Groupe d'examen de l'application. Si la Conférence des États parties recommande que toutes les dépenses nécessaires au bon fonctionnement du Mécanisme et de son secrétariat soient imputées au budget ordinaire de l'ONU, l'Assemblée générale sera saisie à sa soixante-sixième session d'un projet de résolution en ce sens et devra décider de l'opportunité de financer ces dépenses au moyen du budget ordinaire.

63. Si les crédits ouverts au budget ordinaire étaient insuffisants et si les dépenses supplémentaires du Mécanisme d'examen et de son secrétariat pour 2012-2013 devaient être financées par des contributions volontaires, il n'y aurait aucune

garantie que le montant des contributions volontaires reçues suffise à couvrir les besoins du Mécanisme. Comme l'ont montré les efforts déployés jusqu'à présent pour mobiliser des fonds aux fins du Mécanisme, les contributions volontaires sont imprévisibles, et si un minimum de fonds n'étaient pas mis à disposition, il pourrait s'avérer impossible de mener à bien les examens voulus. Ainsi, le Groupe d'examen de l'application voudra peut-être encourager les États parties à prendre sans attendre des mesures à cet égard.

64. En outre, à sa première réunion, le Groupe d'examen de l'application a insisté sur le fait qu'il fallait d'urgence prendre des mesures afin de mobiliser des ressources supplémentaires pour l'exercice biennal 2012-2013. Il a aussi proposé de tenir un certain nombre de consultations informelles pour examiner les ressources nécessaires au fonctionnement du Mécanisme d'examen pour l'exercice biennal 2012-2013 et élaborer un plan d'action.

---